

HABILITATION A DELIVRER LE CERTIFICAT DE CAPACITE D'ORTHOPTISTE

DEMANDE de RENOUELEMENT

I – UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION D'ORTHOPTISTE UNIVERSITE FRANCOIS RABLAIS – UFR DE MEDECINE

II – STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION DEPARTEMENT D'ORTHOPTIE – TOURS

III – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE / PROJET PEDAGOGIQUE

- Bilan de la formation en cas de renouvellement :

- o Recrutement en 1^{ère} année :
 - 2010-2011 : **5**
 - 2011-2012 : **4**
 - 2012-2013 : **5**
 - 2013-2014 : **10**

Bassin de recrutement : Grand Ouest

Taux de réussite : 100%

Taux d'insertion : 100% Les diplômés trouvent du travail dès le mois d'août. Ils reviennent très souvent dans leur région d'origine : Centre et Bretagne

IV – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE

- 2014-2015 : **10** étudiants
- 2015-2016 : **15** étudiants
- Bassin de recrutement des candidats : Grand Ouest
- Régions Centre et Bretagne
- Profil des candidats : Pour la rentrée 2013 (seule année avec statistiques)
 - o Répartition : 85% femmes, 15% hommes
 - o Moyenne d'âge :
 - 19 ans : 5%
 - **22 – 24 ans : 79%**
 - 23 – 25 ans : 8%
 - 26 – 29 ans : 7%
 - > 29 ans : 1%
 - o Etudes ou activités année 2012 – 2013
 - **PREPA : 65%**
 - Issus PACES : 15%
 - BAC : 10%
 - Opticiens-Lunetiers : 10%
 - Reconversion professionnelle: 5%

V – MOYENS AFFECTES A LA FORMATION

Financiers : 4350 euros soit 80% des inscriptions + 1800 euros

Cette somme permet de financer :

- personnel qualifié pour le concours d'entrée :
 - psychologues
 - correcteurs SVT et physique
- heures d'enseignement d'intervenants extérieurs :
 - psychologue 26h
 - opticien – formateur 12h

- Humains : 20 % ETP secrétariat

- Locaux : salles à la demande à la Faculté de Médecine pour assurer l'enseignement

VI – NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Professeur Pierre Jean PISELLA, PU–PH Ophtalmologie depuis 2002. Chef de service CHU–Tours depuis 2001. Responsable du département d'orthoptie depuis 2002. Thématique : Recherche surface oculaire, optique appliquée.

VII – PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Directeurs scientifiques :

- Dr Emmanuelle GUITTEAU-LALA : PH – ophtalmo-pédiatrie et strabologie
- Dr Samuel MAJZOUB : PH - neuro-ophtalmologie, explorations fonctionnelles, glaucome et chirurgie palpébrale

Coordinatrice pédagogique :

- Mme Najwa SALAME, orthoptiste, DU initiation aux examens complémentaires ophtalmologiques.

VIII – ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

A – Enseignements dirigés :

L'enseignement de l'orthoptie est assuré surtout sous forme de TD et TP par les orthoptistes titulaires (6)

B – Cours magistraux :

Les cours magistraux sont assurés principalement par l'équipe du service d'ophtalmologie du CHU

- Anatomie (32h):
 - o internes (4)
- cours de neuro-ophtalmologies (6h), de pathologies (10h), strabologie (10h), explorations fonctionnelles (6h), contactologie (4h)....
 - o chefs de cliniques (2)
 - o praticiens hospitaliers (4)
- cours d'orthoptie de base (30h en 1^{ère} année, 14h en 2^{ème} année, 10h en 3^{ème} année)
 - o orthoptiste (1)
- Psychologie (12h par année)
 - o Psychologue (1)
- Equipe pluridisciplinaire du Centre Régional de Basse Vision de Ballan Miré :
 - o Ergothérapeute institutrice en autonomie de la vie journalière (2h)
 - o Psychomotricienne institutrice en locomotion (2h)
 - o Assistante sociale (2h)
 - o Opticienne (2h),
 - o Psychologue (1)
 - o Orthoptiste (2h)
- Plusieurs intervenants de la faculté de médecine assurent l'enseignement complémentaire à la formation :
 - o ORL (2h)
 - o Gériatrie (4h)
 - o Imagerie (2h)
- Enseignements mutualisés avec PACES (2013 – 2014):
 - o Anatomie (10h)
 - o Initiation à la pharmacologie (6h)
- Enseignements mutualisés avec L4 (depuis 2011) :
 - o Cours ophtalmologie (10h)

C – Stages :

- 1^{ère} et 2^{ème} années : Service d'Ophtalmologie du CHU de Tours.
- 3^{ème} année,
 - o Service d'Ophtalmologie du CHU de Tours
 - o 2 semaines dans le Centre Régional de Basse Vision de Ballan Miré, Madame Carine Janin responsable du centre supervise le stage des étudiants
 - o 2 semaines en libéral, choisi par l'étudiant

D – Offre d’enseignements optionnels accessibles aux étudiants en orthoptie :

Aucun enseignement optionnel n’est proposé à ce jour.

IX – DISPOSITIF D’AIDE A LA REUSSITE MIS EN PLACE PAR L’ETABLISSEMENT OU L’UFR (accompagnement des étudiants)

Les étudiants de 1^{ère} année sont en binôme avec les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} années.

Les orthoptistes titulaires assurent un suivi personnalisé pour chaque étudiant qui rencontre des difficultés au cours de sa formation.

Les stages se font par périodes de un mois assurant la formation la plus variée et complète possible.

X – DISPOSITIF D’EVALUATION DE LA FORMATION ET DES ENSEIGNEMENTS

Chaque étudiant doit remettre en fin d’année un rapport de stage qui comprend :

- un tableau récapitulatif de tous les cours qu’il a eu avec les renseignements suivants :
 - o le nom de l’intervenant
 - o l’intitulé du cours avec le nombre d’heures donné
 - o la qualité de l’enseignement, notée de 0 à 4
 - o le support utilisé pour l’enseignement, noté de 0 à 4
 - o l’interactivité avec l’enseignant, noté de 0 à 4Toute note inférieure ou égale à 2 doit être justifiée
- Un chapitre sur son vécu du stage avec ses impressions

XI – PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Un partenariat avec le Centre Régional de Basse Vision de Ballan Miré est mis en place depuis plus de 6 ans (convention de partenariat en cours de signature).

- Des conventions de stages avec le CHU de Poitiers et le CH de Bourges sont en projets pour septembre 2014.
- Les conventions avec certains cabinets libéraux à Tours sont en cours d’études.

Au sein de l’inter-région HUGO une collaboration s’est créée entre les 3 départements d’Orthoptie de Nantes, Rennes et Tours. Basé sur les spécificités complémentaires de ces 3 services d’ophtalmologie, il en résulte :

- Une mutualisation de certains cours d’ophtalmologies et d’orthopties
- La création d’une banque commune de cours enregistrés (podcast...)

- La rédaction d'un recueil de cours théoriques mis à la disposition de tous les étudiants de l'inter-région.

Ce projet s'inscrit dans les recommandations prioritaires du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

XII – AVIS

- 1- De la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique.
- 2- Du conseil d'administration.